

## Suite de l'entretien avec Jean-Félix de Bujadoux

Il en avait fixé les premiers lignes au lendemain de son éviction du gouvernement Pompidou. Dès le 2 février 1966, il publia dans *Le Figaro* une tribune importante sous le titre évocateur *Jeunesse et politique*. Il y soulignait d'emblée : «*la politique française va reposer pendant les prochaines années sur l'élément qui lui est le plus inhabituel : la jeunesse. En 1980, vingt pour cent des électeurs seront âgés de moins de trente ans et quarante pour cent de moins de quarante* ». Dès lors, à ses yeux, ce «*renouveau démographique*» constituait «*une des modalités de transformation de la France qui évoluera avec sa jeunesse. Il ne faut pas proposer une politique pour la jeunesse, il faut chercher une politique avec la jeunesse* ».

Les événements de Mai 68 confortèrent largement Valéry Giscard d'Estaing dans cette intuition sur les aspirations nouvelles des jeunes.

### **Dans quel cadre, Valéry Giscard d'Estaing a-t-il cherché initialement à définir cette «politique avec la jeunesse» ?**

Dès l'automne 1966, il a voulu donner une place majeure aux jeunes au sein de la formation politique qu'il venait de fonder, la *Fédération Nationale des Républicains Indépendants* (FNRI). A côté des élus RI et des clubs *Perspectives et Réalités*, la mouvance giscardienne se dota avec la création des Jeunes Républicains Indépendants (JRI) d'une organisation dynamique, «*à la fois élite militante, garde rapprochée, courroie de transmission et caisse de résonance* », comme a pu le souligner l'historien François Audigier.

### **Quel était la caractéristique principale des Jeunes Républicains Indépendants ?**

La liberté de parole ! C'était d'abord au sein des JRI, véritable laboratoire d'idées, que pouvaient être soulevées et plus facilement débattues des questions encore sensibles dans l'ensemble de la société. Ainsi, au début de 1972, les JRI, sous l'impulsion de leur président, Philippe Augier, avaient-ils lancé une campagne nationale en faveur de l'abaissement de l'âge de la majorité électorale, mais aussi civile, à 18 ans.

### **Quel rôle les jeunes ont-ils joué dans la campagne présidentielle de 1974 ?**

Pour cette campagne, les JRI se sont fondus dans un cadre d'action plus large coordonné par le Comité national des jeunes pour Giscard d'Estaing, regroupant plus de 10 000 jeunes. Il faut se souvenir que cette campagne, du fait du décès de Georges Pompidou, a été très courte, six semaines à peine.

Aussi, s'agissait-il avant tout, pour les jeunes giscardiens, en sus des activités habituelles de collages et de tractages, de conduire des actions médiatiques, d'un style de militantisme inédit, faisant écho aux thèmes du changement, de la modernisation du pays et de la relève des générations portés par le candidat Giscard d'Estaing.

*Valéry Giscard d'Estaing pendant la conférence de presse de la Fédération nationale des républicains et indépendants, à Paris, le 10 janvier 1967.*



On pense bien évidemment à l'investissement des jeunes dans la campagne arborant les célèbres T-shirt « *Giscard à la barre* », le slogan imaginé par Anne d'Ornano, aux concerts et rencontres sportives organisées dans le pays, aux randonnées cyclistes sur le thème « *Conduisez votre avenir, votez Giscard* ».

### Quels furent les moments emblématiques de cette campagne jeune ?

Il y eut le grand meeting sur la jeunesse, le premier du genre dans une campagne présidentielle française, organisé à Amiens le 15 mai, à quelques jours du second tour, à l'occasion duquel le candidat prit l'engagement solennel d'abaisser l'âge de la majorité électorale. Il y eut aussi la fameuse affiche représentant Valéry Giscard d'Estaing avec sa fille Jacinte, symbole de cet appel à la jeunesse, une photo préférée aux projets plus classiques proposés par les communicants. Tout cela contribua à nourrir l'allant de cette campagne et l'image d'un candidat clairement en phase avec son temps.



les jeunes arborent les T-shirts "Giscard à la barre" durant la campagne de 1974

### Comment se sont concrétisés les engagements pris par Valéry Giscard d'Estaing pendant sa campagne ?

Dès le 13 juin 1974, signe de la détermination du Président à faire aboutir rapidement cette réforme évoquée depuis plusieurs années, le gouvernement déposa à l'Assemblée nationale un court projet de loi de 2 articles fixant la majorité électorale à 19 ans. Des débats parlementaires sortiront les 29 articles de la loi du 5 juillet 1974, qui faisait passer les majorités électorale et civile à 18 ans. Cet « *acte de confiance dans la jeunesse de notre pays* », selon les mots du Garde des Sceaux, Jean Lecanuet, qui avait porté cette réforme au Parlement et qui insista sur sa « *grande portée psychologique et sociologique* », était un des symboles du changement engagé dans le pays. Rappelons que la majorité civile, fixée à 21 ans en 1792, n'avait jamais été modifiée depuis lors. Cette évolution venait combler le retard pris par notre pays par rapport à nos voisins européens.



VGE candidat à élection présidentielle du mois de mai 1974, se promène sur les Champs-Élysées avec sa fille Jacinte qu'il a choisie pour poser à ses côtés sur une affiche de campagne.

## Cette réforme ne présentait-elle pas un risque politique pour la majorité en place ?

Cette réforme, qui donnait le droit de vote à 2,4 millions de jeunes, n'était pas à visée électoraliste, loin s'en faut. En juin 1974, un sondage SOFRES avait établi que 59 % des 18-21 ans auraient voté, s'ils en avaient eu la possibilité le mois précédent, pour François Mitterrand contre 41 % pour Valéry Giscard d'Estaing. Ce dernier le dira bien plus tard : *« Je savais que dans le court terme, cela jouerait contre nous. Mais je n'ai pas fait des réformes uniquement ou principalement en raison de leurs résultats électoraux. La question était de savoir s'il était utile ou non d'aller dans cette direction. Le parti pris du progrès et de la modernisation est le seul réellement profitable au pays ».*

## Comment se concrétisèrent les autres mesures en faveur de la jeunesse prises durant le septennat de Valéry Giscard d'Estaing ?

Elles sont nombreuses. On peut en rappeler ici quelques-unes des plus importantes : celles destinées à promouvoir l'égalité des chances, notamment à travers la création du collège unique avec la loi Haby de juillet 1975 ; celles ayant pour objet de faciliter l'emploi des jeunes, avec les pactes nationaux de 1977 et 1978 ou la réforme de l'apprentissage ; celles visant à améliorer les conditions de vie (logement, santé, accès à la culture) des étudiants et à renforcer leurs droits ; celles encourageant le développement de l'activité physique et sportive à l'école et au sein des associations, consacrées par la création d'un ministère de plein exercice de la Jeunesse et des Sports en 1978 confié à Jean-Pierre Soisson notamment.

*J.-F. de Bujadoux remercie Pierre Manenti, notamment de lui avoir signalé les travaux du professeur François Audigier sur «Les jeunes giscardiens» et sur «La valorisation de la jeunesse au cœur de la stratégie de communication giscardienne de 1966 à 1974 » qui sont en libre accès sur Internet.*

